

CERTIFICAT D'INTEMPÉRIE



Le certificat d'intempérie permet d'avoir un détail des conditions météorologiques sur la période qui vous intéresse suite à des intempéries liées aux conditions météorologiques. Les données sont référencées grâce à la station météo la plus proche. Le certificat vous permet de justifier des dégâts auprès de votre assureur.

Prix : 40 €/relevé (-10 € si l'assureur ne rembourse pas le certificat - remboursement par virement bancaire)

Modalités de réalisation : Sous 24h par mail.

PRESTATIONS



Données certifiées par Météo-France



Envoi sous 24h par mail



Commentaires/analyses de la situation sur la période concernée



Permet un remboursement par les assureurs*



*Non garantis, en fonction des assureurs.

